



DIOCÈSE D'ÉVRY
CORBEIL ESSONNES

*Évry, le 29 avril 2007
Dimanche du Bon Pasteur*

Lettre pastorale

Au commencement...

de Monseigneur Michel Dubost
Sur la vie familiale

*adressée aux prêtres, aux diacres,
aux responsables des équipes animatrices,
aux animateurs de la pastorale familiale
et à tous les fidèles.*

« Au commencement, il n'en fut pas ainsi »... (Mt 19,8).

Certes, il est aussi difficile de contempler l'amour de Dieu qui est « au commencement » que de fixer le soleil ! Tous les « oui » à l'amour de Dieu formulés par des hommes et des femmes ne sont que partiels et souvent limités par le péché. A celui, ou celle qui l'oublierait, la Bible rapporte que l'histoire humaine est une longue suite de trahisons, mais elle rapporte aussi que cette histoire finira bien, sinon mieux qu'elle n'a commencé par une « divinisation » de l'humanité dans l'amour de Dieu grâce au Christ qui a « pris sur lui le péché du monde ».

Notre société se veut rationnelle. Le calcul économique, l'analyse statistique, le débat politique servent souvent à trouver les solutions les plus raisonnables en tous les domaines.

Aujourd'hui, comme au temps du Christ, le cri rapporté par Matthieu garde toute son actualité : en effet, quelles raisons psychologiques, sociologiques, économiques ou politiques pourraient permettre de fonder la dignité de chaque homme et de chaque femme, de la nidification de l'embryon originel à la fin de sa vie ? Quelle autre raison que celle de l'amour inconditionnel de Dieu peut-on évoquer pour justifier la dignité de l'homme et de la femme ?

Le Synode de l'Eglise catholique en Essonne a voté trois motions sur le couple et les familles.

Il me revient de les entendre, de les recevoir et d'en donner les règles d'application pour le diocèse d'Evry. C'est l'objet de cette lettre.

Ces motions reflètent une vive conscience des fragilités vécues par les couples et la famille dans la société actuelle ainsi que des difficultés du rapport intergénérationnel et en particulier de la transmission de la foi et de l'éducation.

Il me semble que nous ne pouvons pas faire face à la situation actuelle sans entendre la plus belle des chansons, celle de l'amour de Dieu et de son peuple (le Cantique des Cantiques) et sans contempler l'amour du Christ. Pour saint Jean et la tradition, son cœur percé par la lance est le signe de l'amour avec lequel nous avons été créés et de l'amour dont nous sommes recréés par le baptême et l'Eucharistie (Jn 19,34). Seul cet amour manifesté par le Christ sur la Croix mais donné "au commencement" c'est-à-dire à l'origine de tout être, amour qui sera totalement révélé à la fin des temps, peut éclairer notre propos : le projet de Dieu, c'est l'Amour.

1) Oser placer toute histoire d'amour entre son commencement et sa fin.

Dans la Bible, au commencement il y a le couple.

La famille ne vient qu'après... et, si elle va de soi, elle est seconde.

Le Christ lui-même ne parle jamais des enfants à propos de la famille et, quand il cite la Genèse, il omet de citer la bénédiction donnée par Dieu à la création : « Soyez féconds, multipliez-vous, remplissez la terre et soumettez la ». (Gn 1,28). Par contre, c'est lui, et non le droit canon, qui ajoute : « que l'homme ne sépare pas ce que Dieu a uni » (Mt 9,6). Mais cette remarque, malgré son auteur, n'est pas d'abord chrétienne, elle désigne le fond de la nature humaine et invite à la connaître en vérité.

Le récit biblique raconte la création du couple avant toute élection du peuple saint : il veut placer le commencement au début de toute l'histoire de tous les couples de l'humanité. Ce ne sont ni les juifs, ni les chrétiens qui ont inventé le mariage monogame et fidèle, celui-ci correspond à la nature profonde de l'être humain. A vrai dire la rencontre des amoureux nous fait sentir combien l'aspiration à un amour éternel est au cœur de tout amour (même quand le tragique des histoires personnelles fait douter de la possibilité de durer). Si cette remarque est juste, il est de notre devoir, comme Eglise, d'apprendre à l'homme et à la femme à vivre leur vocation à s'aimer en vérité.

Qu'apporte le Christ au mariage humain ? Quelle est la signification apportée par le Christ aux noces humaines ? Pour le chrétien, le mariage est un signe de l'amour de Dieu, mais, plus qu'un signe, c'est un engagement de Dieu – ou, si l'on veut une grâce – un oui de Dieu à ce mariage qui en transforme – en partie – la nature. Puisque c'est un don de Dieu, il n'est pas simplement donné pour les mariés mais pour l'univers : c'est une mission, une mission sociale et politique. Se marier c'est accepter d'être témoin de l'amour de Dieu par sa vie, par le don de sa vie, par le don de la vie. Mais c'est encore plus que cela. Tous les sacrements identifient, conformément au Christ qui « porte le péché du monde ». Dans le sacrement il y a l'acceptation de porter – de supporter – la culpabilité de son conjoint, de ses enfants, de la vie sociale. Il n'y a pas d'amour chrétien sans engagement à pardonner « parce qu'ils ne savent pas ce qu'ils font ».

Il faut enfin ajouter que la virginité de Jésus – imitée par tant d'hommes et de femmes dans l'histoire de l'Eglise – est aussi un signe : certes la vie de couple est éclairée par « le

commencement »... mais la vie matrimoniale, certains disent « sponsale », s'éclaire encore plus par la fin, par la rencontre d'amour de l'humanité en Dieu dans ce temps « où l'on ne prend ni femme, ni mari »... L'amour recevra, lui aussi, son accomplissement total en Dieu : le meilleur est à venir. Il faut en témoigner dans le présent.

Tout homme, toute femme, même célibataire, même brisé par des amours mortes, a pour but l'amour et pour moyen de parvenir à ce but la recherche d'une fécondité, d'un don de sa vie qui peut ne pas être « charnel ».

Comment notre communauté peut-elle prendre conscience de tant de richesses ? Cela ne peut être le fruit que d'un effort commun de rencontres avec des personnes mariées, de dialogues, de catéchèses, d'homélies, de formations. Permettez-moi d'insister sur les homélies dominicales. Il peut arriver que – par respect pour des personnes blessées – respect nécessaire – nous n'osions plus parler. Se taire est encore davantage irrespectueux : la recherche de la vérité éclaire des chemins que l'on croyait impraticables... Le sacrement du mariage révèle que tout amour humain est une clef de compréhension de la création et de la recréation. Se taire c'est fermer la porte d'entrée dans l'Alliance.

A vrai dire, le plus souvent, il n'existe pas, dans notre pays, de préparation institutionnalisée à la vie de couple et c'est dommage. Les équipes de préparation au mariage, dans notre diocèse, font un travail considérable auquel il importe de rendre hommage. On nous demande souvent, à travers une préparation à la cérémonie de mariage, de donner sens à la vie matrimoniale. Ne rejetons pas cette fonction. Elle est utile au couple et à la société. Mais la préparation au mariage ne doit pas s'arrêter là : elle doit faire découvrir, comme cela se fait le plus souvent, dans l'expérience de l'amour et de la fécondité – (sous toutes ses formes) - Celui qui est « au commencement » et « à la fin », l'alpha et l'oméga, de tout amour. Comment mieux le faire – quand cela est possible – qu'en ouvrant sur l'Eucharistie la vie des couples que l'on prépare ? « L'Eucharistie fortifie d'une manière inépuisable l'unité et l'amour indissolubles de tout mariage chrétien » (Benoît XVI, *Sacramentum Caritatis*). L'Eucharistie est le sacrement de l'Alliance par excellence.

2) Oser aider à la fécondité de l'amour.

Comme je viens de le dire, le rôle « politique » du couple marié se manifeste par sa fécondité. Chaque couple est appelé à transmettre la vie – par ses enfants s'il en a – mais aussi par son

engagement au service « des autres ». Il doit être un foyer. Le oui de Dieu est toujours une mission. Et cette mission prend toute la vie.

Le mariage invite le couple à vivre la sexualité « comme une liturgie des corps », sa famille « comme une petite église », son travail « comme une participation à la création » et l'éducation « comme une participation à la paternité de Dieu ». Ce sont autant de réalités à développer lors de la préparation au mariage ! Le mariage chrétien est la reconnaissance d'une présence de Dieu qui donne sens à tous les aspects de la vie quotidienne du couple.

Comment l'Eglise qui est en Essonne peut-elle aider les couples dans cette découverte toujours à approfondir ? Les mouvements ont une place prépondérante à prendre dans cette ouverture au monde. S'ils veulent vivre, il leur est nécessaire d'avoir le souci d'aider chacun à devenir ce pourquoi il est fait : le don de soi ! Mais c'est aussi à chaque communauté locale de s'interroger ! Comment ne pas inviter à la prière, à la réflexion, à l'amitié ?

Qu'il me soit permis, ici, de faire quelques suggestions concernant les enfants.

Il me semble que l'on pourrait, au moment du mariage chrétien, non seulement parler des « obligations » auxquelles les mariés doivent souscrire (par exemple, baptême des enfants, catéchisme etc.) mais aussi des « obligations » que la communauté est prête à souscrire à leur endroit (entraide pour rechercher une crèche... lieu de parole, etc.). On pourrait aussi concevoir et donner un fascicule pour aider l'éducation « chrétienne » des enfants (donner l'habitude de la générosité, faire une crèche de Noël, etc.). S'ils n'ont pas encore d'enfants, on peut leur demander de faire part des naissances et organiser régulièrement une prière d'action de grâce pour les nouveaux nés de l'année (du mois) lors d'une messe.

Lors de la demande de baptême pour les enfants il est important de montrer que l'Eglise est heureuse d'accueillir non seulement les enfants, mais l'amour que leurs parents leur manifestent en prenant la responsabilité de leur baptême et de leur éducation chrétienne.

Ceci est vrai à l'égard de tous les parents, quelle que soit leur situation matrimoniale ; cet accueil doit s'exprimer dans la liturgie du baptême en prenant le temps de prier explicitement pour les parents et en donnant le sens de cette prière. On pourra, si cela est compris, trouver un geste qui le signifie.

Evidemment l'éveil à la foi, la catéchèse des enfants, les messes des familles doivent permettre d'accueillir chacun dans la vérité... Il est bon, pour cela, qu'il y ait un temps prévu pour les « questions » des parents, et un autre de gratuité et de convivialité.

On peut aussi présenter aux parents des personnes participant régulièrement à l'assemblée dominicale, des sortes de « parrains ou marraines » qui peuvent aider les enfants à participer à la messe parce qu'ils s'y rendent régulièrement : ces "parrains et marraines" d'un genre nouveau, peuvent permettre à des enfants d'échanger sur leur foi avec des adultes.

A la préadolescence et à l'adolescence, dans les aumôneries, dans les mouvements, dans l'école catholique on s'efforcera de développer et de donner sens à l'amitié et on veillera à ce que, petit à petit, chacun puisse prendre de réelles responsabilités. A l'évidence l'idéal serait que le dimanche matin, dans une paroisse par secteur au moins, les jeunes puissent se rassembler de leur côté, tandis que les adultes se rassemblent du leur, puis qu'ils assistent à la messe et mangent ensemble.

A l'adolescence il est nécessaire d'aborder – avec discrétion mais franchise – la question de la sexualité et de permettre aux jeunes de donner sens aux pulsions qui les habitent et qui quelquefois les troublent... il existe une manière chrétienne d'envisager la sexualité et il est bon de l'exprimer.

Mais cette question - pour importante qu'elle soit - ne doit pas être la seule abordée dans les aumôneries et dans les groupes et mouvements d'adolescents et de jeunes.

Il convient que, dès l'âge du lycée, des adolescents rencontrent des responsables de la préparation au mariage qui leur expliquent ce qu'ils proposent aux futurs mariés et leur parlent de ce qu'est le sacrement de mariage.

Il convient aussi de permettre aux jeunes de réfléchir à la vie de couple prématrimoniale et de leur permettre de discerner positivement ce que l'Eglise propose en ce domaine.

Enfin, les groupes et mouvements de jeunes choisiront toujours, parmi leurs objectifs, d'aider leur choix d'état de vie.

Quoi qu'il en soit, la communauté doit toujours proposer à toutes les familles l'ouverture à l'autre, le service rendu à celui qui est dans la difficulté : sans ouverture, une famille risque de s'asphyxier car elle est faite pour donner.

Avec ou sans enfant, une famille habite un lieu qui a une grande importance pour elle. Le problème du logement représente souvent une grande épreuve pour beaucoup de diocésains. Il nous faut soutenir tous ceux qui s'attellent à résoudre les problèmes que pose ce drame. Mais il nous faut aussi honorer les foyers existants : je demande que les prêtres et les diacres n'hésitent pas à aller bénir les maisons des familles qui le demandent et qu'à cette occasion ils invitent ces familles à inviter leurs amis... et ainsi donner à chacun, aussi pauvre soit-il, un sens de sa responsabilité vis-à-vis des autres.

3) Oser dire que l'amour est plus fort que la solitude et la mort

« Parlez moi d'amour » chantait Lucienne Boyer... chacun souhaite qu'on lui parle d'amour... et il est fascinant de voir que cette soif d'amour souvent n'est pas calmée par les échecs et les blessures... L'homme et la femme sont faits pour s'aimer...

Mais les chansons ne disent pas que cela. Elles proclament avec rage, tristesse ou nostalgie, « qu'il n'y a pas d'amour heureux » (Aragon).

Nous, chrétiens, nous sommes témoins du contraire.

Il existe des amours heureux et nous devrions, sans aucun doute, les fêter davantage...

Pourquoi pas à la Saint Valentin, même si on ne voit pas comment ce saint, médecin aidant les prisonniers, est devenu le patron des amoureux ? Peut-être parce que tout amour a besoin de soins pour subsister. Toute bénédiction est « médicinale » !

On pourra utiliser à cette occasion, les prières du rituel pour les anniversaires de mariage. Mais on n'hésitera pas à les faire précéder d'une bénédiction qui puisse être reçue par tous les blessés de la vie comme « nous te bénissons Seigneur pour le don du baptême qui nous a donné une famille, l'Eglise. » On pourrait aussi avoir des formules d'action de grâce pendant la prière universelle dominicale !

Pour autant, la vie n'est pas toujours « un long fleuve tranquille » et la communauté chrétienne se doit de mettre à la disposition des couples en difficultés toutes les aides possibles. Parmi ces aides, celle de la prière, celle de l'Eucharistie et celle du sacrement de Réconciliation sont

premières. On pourrait, une fois de temps en temps, proposer que le temps pénitentiel du début de messe soit orienté vers le pardon en famille.... Mais cette aide « surnaturelle » n'a de sens que portée par une communauté conviviale, qui fait attention aux personnes avec discrétion et délicatesse et qui sait, le cas échéant, trouver en son sein des personnes qui écoutent et conseillent, voire qui renvoient aux « thérapeutes » appropriés.

Très souvent les personnes qui accueillent dans les permanences des paroisses ont un rôle premier pour entendre l'expression des souffrances familiales. Je demande à chacun de s'y préparer avec soin - et aux équipes de formation de les y aider - afin qu'elles soient signe de la tendresse de Dieu dans les moments difficiles.

Dans nos communautés existent de nombreuses personnes qui sont célibataires de fait, par choix, par fidélité, par absence d'opportunité, par abandon, par accident ou par veuvage. Je demande à chaque secteur de porter la plus grande attention à ces personnes qui, souvent, ne peuvent pas exprimer leur détresse car, dans notre société, la vie de couple passe, dans les discours, pour obligatoire. Il est nécessaire que les souffrances et les efforts de ceux qui vivent dans la solitude soient soutenus... et que leur « fécondité » morale soit reconnue ou encouragée. Comment ne pas soutenir les associations et autres mouvements qui se donnent comme objectif de leur permettre de (re) trouver sens à leur vie ?

Certains membres de la communauté vivent l'expérience douloureuse de la rupture et, lorsqu'ils étaient mariés, du divorce. Cet échec est toujours douloureux et les personnes qui le vivent doivent trouver une place affective et effective dans l'Eglise : ce n'est que justice puisque l'Alliance du baptême n'est jamais rompue et, que, plus que d'autres, ils ont besoin d'être entourés d'amour et d'amitié. Cela dit, l'affection ne peut se construire que dans la vérité et quelquefois la vérité est difficile tant la douleur peut affecter l'amour propre et aveugler. Rechercher la vérité consiste à voir en soi-même – et pas seulement chez l'autre – ce qui a été cause de la rupture. Le sacrement de Réconciliation doit être souvent à ces moments là (ré) expliqué et proposé : quand la faute vient de soi-même, seul le pardon de Dieu peut, dans la foi, permettre de croire que l'on n'est pas mauvais puisque Dieu – par le sacrement – renouvelle l'Alliance du baptême et l'assurance de son amour. Mais cela ne suffit pas : il est nécessaire de faire face aux torts causés au conjoint et aux enfants. La communauté aidera à ce que les enfants soient pris en compte : ceux-ci, en effet, cachent leur douleur devant la rupture et se culpabilisent eux-mêmes ou cherchent à prouver l'affection de leurs parents.... Dans le

diocèse, il serait bon que des groupes aident les personnes en train de divorcer et juste divorcées, à se rassembler et à s'entraider. Ces groupes devront réfléchir aussi à la juste manière de venir en aide aux enfants.

Traditionnellement dans l'Eglise les pèlerinages et l'aumône sont proposés comme démarches pénitentielles. Ces démarches peuvent convenir à certains et aider à se rapprocher de Dieu malgré les ambiguïtés de leur vie.

Il arrive souvent, de nos jours, que des personnes divorcées demandent à l'Eglise un « re » mariage. L'Eglise catholique a toujours lu l'Ecriture (Mt 19,1-12, Mc 10,1-12, Lc 16,18, 1 Co 7,10-11) comme le refus du Christ à toute possibilité de remariage pour les chrétiens. Dès le temps apostolique, ce refus a semblé difficile à comprendre aux apôtres, comme en témoigne Saint Matthieu (19,10) : eux, comme nous, ne voyaient pas la totalité de la signification du mariage. Dans l'histoire de l'Eglise beaucoup sont morts martyrs pour témoigner de la vérité qu'ils attribuaient, dans la foi, à la parole du Christ. Ce n'est pas rien.

Pourquoi ?

Quoi qu'ils puissent dire, il est souvent difficile, pour les enfants, de voir « sacraliser » de près ou de loin une union qui les sépare intérieurement – eux dont le visage est le seul lieu visible de l'union de leurs parents. Cela n'est pas rien.

On peut aussi constater qu'un certain nombre de jeunes couples viennent demander le mariage à l'Eglise pour marquer le caractère définitif qu'ils veulent donner à leur union. Ceci est très précieux.

Mais la raison fondamentale du Christ pour avoir cette exigence du non « remariage » est que le mariage chrétien exprime sacramentalement le caractère irréversible de l'amour de Dieu pour son Eglise dans le Christ, c'est-à-dire qu'il exprime à la fois pleinement ce qui est au cœur du désir de l'homme et au cœur du désir de Dieu.

Pour autant, nous sommes témoins que, parmi les personnes qui demandent à se remarier, certaines cherchent à ne pas « pénaliser » celui qui dans leur couple n'a jamais été marié, et que d'autres, parfois les mêmes, veulent vivre leur foi chrétienne le plus véritablement possible.

Nous en connaissons qui, au travers de leur échec et leur nouvelle rencontre, ont vécu une véritable conversion.

Il faut certainement en prendre acte...

Beaucoup parmi nous sont sensibles à leur détresse. Comment ne pas constater que c'est leur sens pastoral qui les pousse à vouloir faire quelque chose ? Je ne saurai les en blâmer.

Pour autant, il n'y a moyen d'agir autrement que dans la fidélité à l'Eglise : celui qui fait autrement n'a pas mon assentiment.

On peut souhaiter que l'Eglise prenne davantage compte de la situation de ces personnes, mais il nous est impossible d'accomplir notre ministère dans l'Eglise autrement que comme des serviteurs (Ph 2,8) : « Dieu n'est pas un Dieu de désordre mais de paix... Aspirez au don de prophétie, mais que tout se passe décemment et dans l'ordre » (1 Co 14, 33-40). Nous ne pouvons pas vivre dans cet ordre sans suivre Pierre ! Je veux dire sans suivre le Pape, successeur de Pierre, garant de la foi au Christ. Il se peut que les explications données ne nous satisfassent pas ; elles sont le signe d'une difficulté profonde à exprimer combien une vérité reçue et vécue dans l'Eglise est difficilement explicable dans la société actuelle.

Faut-il, alors, ne pas accueillir les demandes de (re) mariage ? Il est clair qu'il n'y a pas « re mariage » et que quoi que l'on fasse, il n'y a pas de célébration de mariage possible. Pour signifier cette impossibilité, je demande explicitement qu'aucun prêtre ni diacre ne participe – sous aucun motif – comme diacre ou prêtre à une cérémonie le jour (ou dans les environs du jour) d'un mariage civil. Par contre, je demande que ceux qui font une telle demande soient accueillis, qu'un groupe de laïcs soit constitué autour d'eux et les accompagne dans leur recherche et dans leur prière et puisse entendre aussi l'expression de leurs enfants. Un ministre ordonné pourra participer à ce groupe, sauf encore une fois, à une cérémonie ou à une prière qui prendrait place autour du mariage civil. Avec clarté, on rappellera, dans ces groupes, la discipline de l'Eglise en ce qui concerne la vie sacramentelle ; mais on insistera surtout sur la vie baptismale et sur les « droits » qu'elle ouvre et les responsabilités dans l'Eglise (dans la famille et à l'extérieur) auxquelles elle appelle.

Il existe, dans le diocèse, bien des demandes et bien des propositions en ce domaine (Cana Espérance, Cana Samarie, Focolari, ND de l'Alliance, équipe reliance, service de la Pastorale familiale, etc.) et je m'en réjouis. A ces couples, aussi, il ne faut jamais hésiter à proposer ce que

l'on appelle dans l'Eglise les œuvres de miséricorde qui rapprochent de Dieu où qu'on en soit sur le chemin.

Bien plus on aidera chacun dans la Communauté – et en particulier les « divorcés remariés » - en développant une catéchèse sur le désir et sur la communion de désir. Le désir de rencontrer le Christ est cœur de la foi et la prise de conscience de ce qui nous sépare de lui est essentielle. Il nous faut sans cesse le désirer pour continuer à le chercher et à le recevoir un jour pleinement.

Au commencement...

« Il est le commencement » affirme Paul en parlant de Jésus.

(Col 1,18)

Dans un monde qui change et dont la culture s'éloigne du christianisme institué... dans un monde qui n'arrive plus à vouloir du définitif (et qui, en beaucoup de domaines, s'en trouve bien étant poussé ainsi sur les chemins de l'innovation), dans un monde où la fidélité, la foi qui se développe dans le temps est une folie....

Il n'existe pas de raccourci, pas de technique qui peut dispenser de regarder le Christ pour se connaître soi-même, connaître sa vocation à aimer jusqu'au bout et à pardonner.

Au commencement il y a un cœur.

Et il nous a été donné.

+ 7. Dubost

Mgr Michel Dubost
Evêque d'Evry – Corbeil-Essonnes